

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR CLAIMS GROUPÉS

Applications for grouping claims which are non-adjointing or exceed ten in number must show "a system of mining that has a direct bearing on all other claims affected and renders a considerable area necessary to successful operation by the system proposed". (use separate sheet, if necessary).

Les demandes pour les claims groupés qui ne sont pas adjoints ou dont le nombre excède dix doivent faire preuve d' « un système d'exploitation minière en relation directe avec tous les autres claims impliqués et qui demande la nécessité d'un secteur considérable afin de mener avec succès les opérations proposées par ce système. » (veuillez utiliser une feuille séparée, si nécessaire).

1. Why does the success of your mining operation depend on having all these claims in one grouping?
Pourquoi le succès de votre opération minière dépend-il de la réunion de tous ces claims en un seul groupe ? _____

2. If any of your claims are non-adjointing, please explain the importance of having one grouping instead of 2 or more.
Si tous les claims ne sont pas adjoints, veuillez expliquer pourquoi il est important qu'ils soient réunis en un seul groupement plutôt qu'en 2 groupements ou plus. _____

3. How long have you been carrying on mining operations on this ground?
Depuis combien de temps menez-vous des opérations minières dans ce sol ? _____

4. How long will it take you to mine all the claims in this proposed grouping?
Combien de temps vous faudra-t-il pour faire l'exploitation minière de tous les claims du groupement proposé ? _____

Please explain why
Veuillez justifier votre réponse _____

5. Which claims are going to be mined or worked first?
Quel claim sera exploité en premier lieu ? _____

6. List the order that the remaining claims are to be mined or worked.
Indiquez l'ordre dans lequel les claims seront exploités. _____

7.(a) Which claims will be used for tailings storage?
Quels claims utiliserez-vous pour le stockage des résidus ? _____

(b) How will the tailings be transported to the claims for storage?
Comment les résidus seront-ils transportés sur les claims pour stockage ? _____

8. Which claims will be used for settling pond construction?
Quelles claims utiliserez-vous pour la construction du bassin ? _____

The applicant shall comply with:

- (a) the provisions of the Placer Mining Act and all other applicable legislation including but not limited to *Mining Land Use Regulations, Waters Act, Fisheries Act, the Territorial Mines Safety Act, the Yukon Surface Rights Act, the Territorial Lands Act*, and all Regulations and Orders made pursuant thereto; and,

- (b) any applicable Yukon first nations Final Agreements.
Please attach a copy of the claim sheet showing the location of the claims included in the application.

Le requérant doit se soumettre :

- (a) *aux dispositions de la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon ainsi qu'à toutes autres réglementations incluant sans s'y limiter les règlements sur l'utilisation des terres pour l'exploitation minière, la Loi sur les eaux du Yukon, La Loi sur les pêches, la Loi sur la sécurité minière, la Loi sur l'Office des droits de surface du Yukon, la Loi sur les terres territoriales et tous les règlements et décrets en application; et,*

- (b) *toute entente finale avec une Première Nation du Yukon applicable.*
Veuillez joindre une copie de la feuille de claim illustrant la situation des claims touchés par la demande.

The personal information requested on this form is collected under the authority of and used for the purpose of administering the *Placer Mining Act*. Questions about the collection and use of this information can be directed to the Mining Records Office, Mineral Resources, Department of Energy, Mines and Resources, Yukon Government, Box 2703, Whitehorse, Yukon Territory, Y1A 2C6 (867) 667-3190.

Les renseignements personnels fournis dans les présentes sont recueillis en application de la Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon exclusivement aux fins de son administration. Veuillez adresser toute demande concernant la collecte ou l'utilisation de ces renseignements au bureau du registraire minier, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ressources minières, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon), Y1A 2C6, (867) 667-3190.